



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

matériel électrique et électronique

Question orale n° 1384

Texte de la question

M. Jean-David Ciot interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la structuration d'une filière électronique imprimée sur le territoire du pôle microélectronique de Rousset, dans le département des Bouches-du-Rhône. La microélectronique doit aujourd'hui faire face à une concurrence accrue en matière de conception et de fabrication des semi-conducteurs et doit penser ses vecteurs d'innovation stratégiques, en lien avec la reconversion partielle de la filière voisine de la pétrochimie. Il lui demande comment l'État pourrait appuyer cette orientation stratégique du pôle microélectronique, notamment en soutenant les filières innovantes telles que celle de l'électronique imprimée.

Texte de la réponse

FILIÈRE ÉLECTRONIQUE IMPRIMÉE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

M. le président. La parole est à M. Jean-David Ciot, pour exposer sa question, n° 1384, relative à la filière électronique imprimée dans les Bouches-du-Rhône.

M. Jean-David Ciot. Ma question, madame la secrétaire d'État, a trait à l'avenir du secteur de la microélectronique en France et en Europe, qui constitue un enjeu majeur pour l'ensemble de nos industries de demain.

Les Bouches-du-Rhône développent aujourd'hui des capacités industrielles essentielles pour l'innovation et l'emploi dans notre pays.

Ce département concentre de grands acteurs industriels, autour notamment de ST Microelectronics, leader mondial des semi-conducteurs, de Gemalto, leader mondial de la carte à puces, d'Airbus Helicopters, leader mondial de la construction d'hélicoptères, de Aix-Marseille Université, la plus grande université de France. La *French Tech* y est représentée par le campus numérique The Camp et la recherche mondiale en matière d'énergie par l'implantation du CEA et d'ITER à Cadarache.

Sur ce territoire, le Pôle électronique de Rousset, où travaillent plus de 7 000 salariés, a su également structurer un écosystème innovant et attractif qui s'inscrit fortement dans ce maillage industriel.

C'est pourquoi nous devons tout mettre en œuvre pour permettre la structuration à Rousset d'une filière de nanoélectronique organique, en particulier dans le domaine de l'électronique imprimée, autour de la start-up émergent Genes'ink, l'une des rares entreprises dans le monde à développer des brevets dans ce secteur hautement stratégique. Les pouvoirs publics ont là une opportunité unique de structurer, aux confluents de l'électronique, de la chimie et des objets connectés, la base technologique sur laquelle s'appuiera la révolution numérique qui s'amorce dans tous les domaines de la vie quotidienne

Les applications induites par cette technologie seraient ainsi capables de dépasser les matériaux non organiques de type silicium, aujourd'hui utilisés dans la microélectronique classique, mais soumis à une intense concurrence internationale, comme l'a démontré la faillite de l'usine LFoundry.

Elles offriraient également un débouché important pour la reconversion de la pétrochimie, en crise dans notre département, en valorisant les compétences et les savoir-faire des chimistes dans le cadre de nouvelles perspectives industrielles.

C'est pourquoi, madame la secrétaire d'État, je souhaitais vous demander comment l'État pourrait s'engager pour accompagner la pérennisation d'un écosystème industriel innovant autour du pôle microélectronique de Rousset, en permettant d'y structurer la création d'une filière innovante en matière d'électronique imprimée.

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.

Mme Martine Pinville, secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire. Je vous prie, monsieur le député, d'excuser l'absence d'Emmanuel Macron, qui m'a chargé de vous répondre. L'électronique imprimée regroupe des acteurs de domaines techniques variés tels que la chimie, l'électronique, l'impression ou encore la plasturgie. La filière se structure au niveau national, notamment sous l'égide de l'Association française de l'électronique imprimée, l'AFELIM, qui s'emploie à fédérer l'ensemble des acteurs du domaine.

L'écosystème de la microélectronique en région PACA accueille des représentants de l'électronique imprimée, qui profitent notamment de la plateforme Micro-Packs, plateforme mutualisée de moyens pour la caractérisation des circuits électroniques.

Au-delà des applications sans contact et RFID, sur lesquelles des sociétés de la région PACA s'illustrent déjà à l'échelle mondiale, l'électronique imprimée est encore au stade de la maturation technologique. Des efforts de recherche et développement restent à produire pour développer des solutions capables d'atteindre des marchés de grand volume et de faire émerger un écosystème de grande ampleur, aboutissant au développement d'activités pérennes et d'emplois nouveaux.

L'État soutient l'effort de recherche et développement de cette filière émergente en finançant ou cofinçant des projets collaboratifs, en particulier *via* des projets du Fonds unique interministériel et des clusters Eurêka, pour un montant global d'aides de 18 millions d'euros.

L'électronique imprimée fait par ailleurs partie des activités de la filière microélectronique, qui présente une importance stratégique particulière. L'État et les collectivités locales de la région ont piloté une étude sur l'avenir de la microélectronique en PACA en 2015. Cette étude a permis la formation de quatre groupes de travail, regroupant industriels et pouvoirs publics, avec pour objectif de proposer une liste d'actions à mener pour développer l'emploi dans la microélectronique en PACA. L'ambition est de créer 1 000 emplois nouveaux à l'horizon 2020. Le potentiel que pourrait offrir l'électronique imprimée sera exploré dans le cadre de ces groupes de travail.

M. le président. La parole est à M. Jean-David Ciot.

M. Jean-David Ciot. Juste un commentaire : il s'agit d'une filière en devenir. Des études montrent que les objets connectés représenteront au plan mondial un chiffre d'affaires de 120 milliards dans les années 2020. Il est important que cette région qui est au confluent de toutes les compétences puisse être aidée. Je constate que c'est fait : Micro-PackS bénéficiera de ce dispositif. Nous sommes aussi très intéressés par les comptes rendus de ces groupes de travail de la part des services de l'État. Je vous remercie en tout cas de votre réponse.

Données clés

Auteur : [M. Jean-David Ciot](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1384

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [22 mars 2016](#)

Réponse publiée au JO le : [1er avril 2016](#), page 2620

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 mars 2016](#)